

S.I. Terraux Cornavin, Genève 1953: architecte: Marc-J. Saugey

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **79 (1953)**

Heft 25: **Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 2)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-59819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

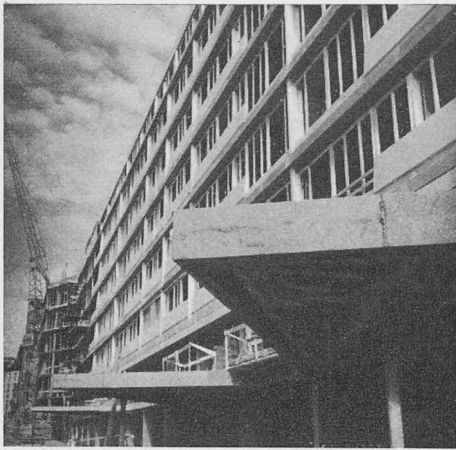
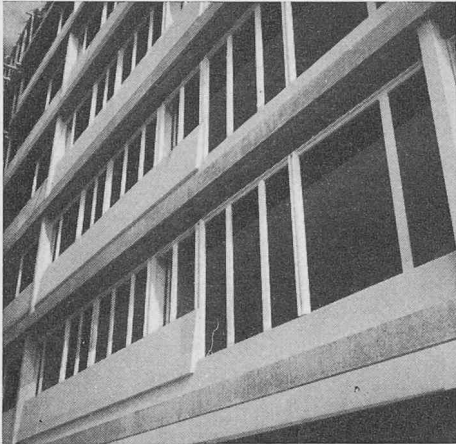


Fig. 55.



**S.I. TERREAUX-CORNAVIN, GENÈVE
1953**

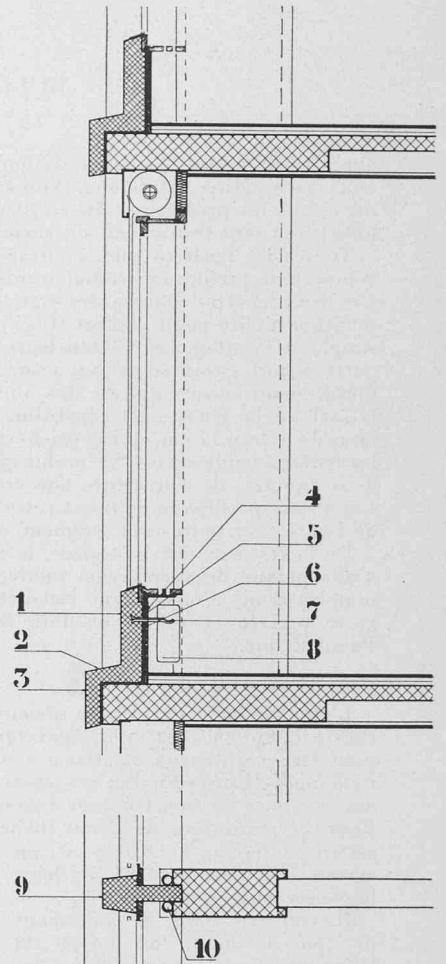
Architecte : *Marc-J. Saugey*

Cet important immeuble, construit par l'entreprise privée pour des locataires à revenus modestes est constitué par une ossature classique en béton. L'élément de composition architecturale est donné par les séparations entre appartements. Les piliers de béton armé sont placés en retrait du nu des façades, permettant de loger les tuyauteries entre le pilier et un potelet préfabriqué qui apparaît en façade. Entre ces potelets, correspondant aux séparations des appartements, des éléments préfabriqués horizontaux, au nombre de deux, viennent se fixer directement sur la dalle, et recouvrent l'épaisseur de celle-ci. Leur mise en place a été très facile, grâce à la forme de l'assiette inférieure très stable ; les fenêtres sont en bois, exécutées selon un module.

Fig. 57. — Coupe. Echelle 1 : 40.

- 1 Allège préfabriquée simili clair poli.
- 2 Allège préfabriquée simili clair.
- 3 Allège préfabriquée béton poli.
- 4 Crépissage ciment.
- 5 Treillis.
- 6 Liège.
- 7 Console placée en usine.
- 8 Radiateur.
- 9 Pilier préfabriqué simili clair poli.
- 10 Passage tuyauteries.

Fig. 56.



CASERNE DES POMPIERS DE LA VILLE DE LAUSANNE 1952

Architecte : † *René Schmidt* — Préfabrication : *Granito S. A.*, à Lausanne



Fig. 58.



Photo Vulliamin et Dorsaz

Fig. 59.

Ce bâtiment a une longueur de 100 m environ et une largeur de 15 m. Il est fondé sur radier général du fait de la présence d'un remblais récent en sous-sol. Les sous-sols forment une caisse de béton armé indéformable. Les façades des trois étages en élévation sont préfabriquées. Elles comportent une ossature de béton armé composée de poteaux et de chaînages préfabriqués en béton poli apparents en façade. Les poteaux sont liés aux chaînages inférieurs et supérieurs à l'aide de nœuds de béton coulés sur place (fig. 58). Les chaînages sont des poutres liées aux planchers à l'aide d'armatures laissées en attente et comportant à leur face inférieure un évidement destiné à loger un store à lamelles. Les intervalles entre poteaux sont remplis par des allèges formés d'un voile de béton armé revêtu côté façade d'une tranche de pierre naturelle de 2 cm d'épaisseur, côté intérieur d'un liège de 3 cm d'épaisseur et couronnés par une tablette de pierre naturelle. Les pignons du bâtiment sont des parties pleines composées d'éléments préfabriqués de 28 cm d'épaisseur recouverts sur la face extérieure d'une tranche de pierre naturelle de 2 cm d'épaisseur et allégés à l'aide de corps-creux en béton (fig. 60). La tranche latérale de ces éléments est profilée de telle façon que deux éléments consécutifs déterminent un vide qui reçoit lors de la pose une armature et un remplissage de béton coulé. Le faite du bâtiment est couronné par une corniche préfabriquée en béton poli ancrée dans le dernier chaînage à l'aide d'armatures laissées en attente.

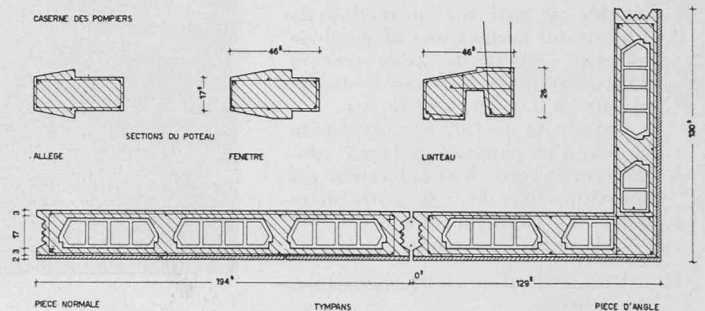


Fig. 60. — Détail des pièces préfabriquées (ossature et mur plein). Echelle 1 : 40.